

INTERCLUBS U12 - 2020

QUALIFICATIONS ET FINALE

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

NOUVEAUTÉS 2020 :

Faire jouer + d'Écoles de golf

→ Équipe de 4 joueurs au lieu de 6 joueurs

Garder la dynamique U12 des grosses Ecoles de golf

→ 1 club peut inscrire deux équipes de 4 joueurs

Impliquer tous les enfants au résultat

→ Toutes les cartes comptent

Qualifications par zone :

Zone 1 : Pontarlier - Bournel - Pruneville - Rougemont - Besançon - Luxeuil

Zone 2 : Dijon-Bourgogne - Quetigny - La Chassagne - Chailly - Sens - Tanlay - Nevers -
Roncemay - Pré Lamy - Beaune

Zone 3 : Val d'Amour - Val de Sorne - Rochat - Chalon - Macon - Avoise - Montceau - Autun

Dates des qualifications :

ZONE 1	9 mai	Besançon
	26 septembre	Pruneville
ZONE 2	9 mai	La Chassagne
	26 septembre	Beaune-QUETIGNY
ZONE 3	9 mai	Chalon
	26 septembre	Le Rochat
FINALE LIGUE	10 octobre	VAL DE SORNE

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Clubs : Ouvert aux clubs ayant une école de golf

Équipes : 4 joueurs **dont au moins une fille**

- Les équipes n'ayant pas la possibilité de présenter une fille seront néanmoins admises à participer pour permettre au maximum d'écoles de golf d'être représentées. Par contre le score final de leur journée sera ajusté (voir dans FORME DE JEU)

- Les joueurs devront être nés en 2008 ou après, être licenciés de leur club (certificat médical à jour)
- Pour les phases de qualification **tout club peut présenter deux équipes**

Index : Pas de limite d'index mais la capacité à jouer sur parcours distances jeunes (les distances de jeu préconisées par FFG seront respectées).

Cadets : Tout enfant inscrit sur la fiche composition de son équipe peut être cadet d'un autre joueur de son équipe.

Inscription des clubs et des équipiers :

Auprès **d'Emmanuelle GERHART** (06 11 67 01 97) emmanuelle.gerhart@gmail.com

- **A compter du 25 aout 2020**
- **15 jours avant la finale**

FORME DE JEU – changement suite covid-19

Chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

STROKEFORD (8 coups maxi). Les 4 scores seront retenus pour addition.

En cas d'absence d'au moins une fille dans l'équipe, (que ce soit le matin ou l'après-midi), 10 coups supplémentaires seront rajoutés à l'addition des 4 scores de l'équipe.

Chaque zone géographique, qui aura de 1 à 6 clubs participants, qualifiera pour la finale de la Ligue les 4 premières équipes à l'addition des 4 cartes en strokeford

Chaque zone géographique, qui aura de 1 à 8 clubs participants, qualifiera pour la finale de la Ligue 6 clubs à l'addition des 4 cartes en strokeford.

3 - Phase finale : Formule définie par Emmanuelle GERHART ultérieurement.

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue :

- Repas des enfants (maxi 10 repas par club) à chaque rencontre
- Repas de deux adultes accompagnant du club (pro et/ou bénévoles) à chaque rencontre
- Les greenfees des enfants à chaque rencontre
- Cocktail et récompenses lors de la Finale

Reste à charge du club pour chaque épreuve SAUF la finale :

- Les jetons de practice